

Date

12/09/2024

N° Client

100266508

FACTURE No 7873622

Page 1

Conditions particulières de règlement :

VIRT CLI 30 J

Date d'échéance : 12/10/2024

AGENCE COMMERCIALE :

A votre service ANAIS

03.83.38.88.94

Livré à

SCHMIDT GROUP
SABINE TSCHAEGLÉ
5 RUE CLEMENCEAU

68660 LIEPVRE

E XXXXXX / P XXXXXX / L XXXXXX

Doit

REDUCIO
POUR LE COMPTE DE SCHMIDT GROUPE
5 RUE DU TALUS

67400 ILLKIRCH

Article	Désignation	Quantité	Prix Unit.	Taux	R.	Prix Net Unit.	Montant HT
B.L No : 9192184 du 10/09/2024 V/REF BC-205723 162290 CISEAUX 20CM POINTU ECO L'UNITE		CDE No 4		3977223 20.00	Adr No 23	0.57	2.28
-----							-----
Total Hors Taxes B.L No 9192184							2.28
Notre Domiciliation : IBAN: FR17 3000 2019 3600 0006 1699P61 BIC: CRLYFRPP							
BASE H.T.		2.28	20.00 %	0.46	TVA	TTC	
BASE H.T.			%		TVA		
BASE H.T.			%		TVA	NET A PAYER (EUR)	
							2.74

Conditions générales : Délai de paiement 30 j date de facture. Aucun escompte pour paiement anticipé. Pénalités de retard : intérêts à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €

Loi Hamon : Conformément à l'article 123 de la 'Loi de consommation' repris dans l'article L441-6 al.9 du code de commerce, nous appliquons désormais un délai de règlement maximum de 45 jours net à compter de l'émission de la facture pour le paiement des factures périodiques (au sens du 3 du I de l'article 289 du code général des impôts).

